

S. Martin, 9 janvier, 1845.

Mon cher ami,

Cet envoi par le porteur,  
la requête des habitants de S. Martin,  
qui veulent absolument avoir la  
liberté de faire usage de traînes.

Quant à moi je pense sincèrement  
qu'ils ne réussiraient point; vu que  
la majorité des membres de notre  
législature est opposée à l'usage des  
traînes et parle même en faveur  
des Steijs. —

Tout à toi

D. J. Filiault.  
(D)

L. H. LaFontaine, Curier,

Arceat,

Montréal.

9 Janvier 1845

N.

P. Filiatrault

St. Martin

avec Petition de  
cette paroisse